



Un marché unique numérique :

L'ambition d'un marché unique numérique connecté figure parmi les dix priorités de la Commission Juncker en faveur de « l'emploi, la croissance, l'équité et le changement démocratique » .

En effet, tous les secteurs d'activités économiques sont concernés par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ; leur développement en dépend et les emplois dans les TIC continuent d'augmenter.

D'autant plus que l'Union européenne est en retard par rapport aux Etats Unis et même à l'Asie : on trouve seulement 15 entreprises européennes parmi les 50 entreprises leader de ce marché mondial ; une seule dans le top 10 (Telefonica) !

260 milliards € pourraient être gagnés si le marché unique du numérique était achevé.

C'est cinq fois plus que ce que pourrait rapporter l'Union de l'Energie ou encore le Traité de libre-échange transatlantique (TAFTA), deux autres priorités du Plan Juncker.

Les principaux bénéficiaires seraient l'industrie du numérique, mais aussi l'industrie plus traditionnelle (automobile, pharmaceutique, etc) et l'industrie de création audiovisuelle, la culture, etc. Le consommateur profiterait de meilleurs prix et de davantage de choix.

Plusieurs actions pour y parvenir autour de la protection des données et du consommateur, des droits d'auteurs, du géo-blocage, du e-commerce transfrontalier, du débit, des usages (e-santé, e-formation, e-administration, etc), de la recherche et développement.

La stratégie sera présentée en Conseil européen de mai.

Les industries seront consultées car ce sont elles qui créent les emplois, ainsi que les réseaux, avec l'appui des collectivités locales.